

---

# Un plan de relance inédit pour le tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes

---

**RECTIFICATIF - Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés de Nicolas Daragon, vice-président en charge du Tourisme, a présenté ce lundi 15 juin un plan de relance du tourisme en Région orienté sur la relance de la consommation touristique et le soutien à l'investissement des professionnels.**

Le tourisme est aujourd'hui le secteur le plus impacté par la crise que nous connaissons avec une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards d'euros. Sur notre territoire, ce sont ainsi des milliers de professionnels qui ont vu leur activité brutalement s'interrompre. A l'aube de la saison estivale, déterminante, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité se mobiliser de manière rapide et concrète pour les soutenir et les accompagner.

## **I. Relancer la consommation touristique : la Région lance une grande campagne de communication "Renaître ici"**

- **La Région mobilise l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme pour engager une campagne offensive de relance de la consommation touristique via une campagne de communication régionale et nationale pour faire découvrir notre territoire et nos destinations au plus grand nombre.**
- **L'agence Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme construit un plan de relance de 10 à 12 M€ sur une année (2020/21) pour s'appuyer sur la diversité de nos expériences touristiques saisonnières et construire une relance durable et adaptée en fonction des filières et des thèmes. Ce plan se construit en trois séquences :**
  - **Nature, montagne été, bol d'air...** (cibles locales et françaises)
  - **Loisir et plaisir gourmand avec l'œnotourisme, la gastronomie, les balades urbaines** (cibles européennes).
  - **Montagne hiver, fêtes de Noël** (cible européenne et relance internationale)



## II. Des aides financières financières exceptionnelles

### Le Fonds national de solidarité

- **Première subvention de 1500 € complétée par une seconde subvention régionale d'un montant compris entre 2 000 € et 5 000 €.**

### Les Aides Région

- **Le Prêt Région Auvergne-Rhône-Alpes** (si respect des critères spécifiques : entreprise de plus d'un an, disposant d'un bilan, pas « individuelle »). **Apport en trésorerie avec Bpifrance et le réseau des établissements bancaires. PTZ d'un montant maximum de 100 K€ sur 7 ans avec un différé de paiement de 2 ans.**
- **Le Prêt Artisan et Commerçant Région Auvergne-Rhône-Alpes** : doublement du « prêt Artisan Auvergne-Rhône-Alpes » avec la Banque Populaire et les Chambres des métiers et de l'artisanat mais en y intégrant les CCI et les commerçants. PTZ entre 3 K€ et 20 K€ sur 5 ans, dont 1 an de différé.
- **Le Fonds « Région unie » permet de financer deux aides**
  - **Le Fonds régional d'urgence « Tourisme/Hébergement restauration »** doté aujourd'hui de 30M€ permettant d'accorder des subventions de 5 000€ aux acteurs du tourisme de l'Hôtellerie et de la Restauration, entreprises et associations ayant subi une baisse de chiffre d'affaires de 20% sur 1 an. L'aide porte sur des remboursements d'emprunts pour des travaux et l'acquisition de mobiliers et d'équipements touristiques, sur la période allant du 1er mars 2020 au 31 décembre 2020. Le Fonds est abondé par la Région, la Banque des Territoires et les collectivités territoriales et EPCI de la Région qui le souhaitent, à hauteur de 2 € par habitant.
  - **L'aide « Microentreprises & Associations »** qui permet d'octroyer des avances remboursables (montant entre 3000 € et 20 000 €, à taux zéro) à toutes petites structures (- de 10 personnes et - de 1 M€ de CA → microentreprises, indépendants, professions libérales, associations employeuses et coopératives). Les demandes sont instruites par les opérateurs des dispositifs de soutien à la création d'entreprise et les avances remboursables sont versées par la Région. Votée le 29 mai. **Cumulable avec le fonds tourisme et accordé en cas de non éligibilité au Prêt Région.**



Données clés :

- **Le tourisme représente 8% du PIB régional avec 21,4 Mds€** : 2ème région touristique après l'Île de France et 8ème rang européen.
- **170 000 emplois salariés** : 2ème région d'emplois touristiques.
- La Région est la **3ème région thermale** de France avec **25 stations et 130 000 curistes**.
- **L'estimation des pertes pour les professionnels s'élève à plus de 2 milliards d'euros** du 15 mars au 1er juin.
- **Cafés/restaurants : 28 998 sur la Région et 90-95 % ont été fermés** lors de la crise soit au moins 26 000.
- **Hôtels : 2907 (173 000 lits) et 95 % ont été fermés** pendant la crise soit 2800 environ.
- **Campings : 1271 (285 000 lits) 100% fermés au public durant la crise.**
- L'Auvergne compte **7 sites touristiques emblématiques accompagnés jusqu'à présent pour un total de 2,73 M€** par exemple : Le PAL, L'Aventure Michelin, Le Puy en Velay, Chaîne des Puys Faille de Limagne...

